

LA MÉTANOÏA ET LA VALIDITÉ JURIDIQUE DU SALUT

1

CULPABILITÉ UNIVERSELLE



« Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu. »

Romains 3.23

TOUS SONT COUPABLES

2

SENTENCE



« Le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ. »

Romains 6.23

UN JUSTE VERDICT

3

MÉTANOÏA



Repentance envers Dieu et foi en notre Seigneur Jésus-Christ.

Actes 20.21

CHANGEMENT DE PENSÉE ENVERS
DIEU

4

SANS AUTODÉFENSE



Reconnaître son péché et son insolvabilité spirituelle.

AUCUNE EXCUSE — SEULEMENT
LA GRÂCE

5

CHRIST, LE SUBSTITUT



Il était blessé pour nos transgressions ; le châtimement qui nous donne la paix est tombé sur lui.

Ésaïe 53.5-6

IL A PRIS NOTRE PLACE

6

ŒUVRE ACCOMPLIE



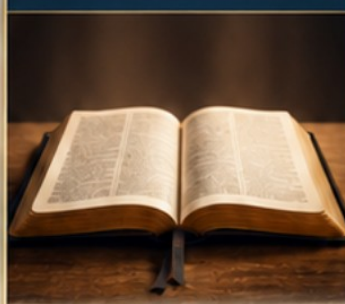
Jésus dit : « Tout est accompli. » Puis il baissa la tête et rendit l'esprit.

Jean 19.30

TOUT EST ACCOMPLI

7

FOI EN JÉSUS-CHRIST



C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par la foi ; non par les œuvres, afin que personne ne se glorifie.

Éphésiens 2.8-9

RECEVOIR, NON MÉRITER

8

JUSTIFIÉ ET SCELLÉ



Justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu. En croyant, vous avez été scellés du Saint-Esprit.

Romains 5.1 ; Éphésiens 1.13-14

UNE POSITION ASSURÉE

SYNTHÈSE

La métanoïa n'achète pas le salut ; elle conduit le pécheur à abandonner son autodéfense. La foi reçoit la grâce fondée exclusivement sur l'œuvre achevée de Christ.